

REMISE DES INSIGNES DE COMMANDEUR
DE LA LÉGION D'HONNEUR DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE À
M^e SIDIKI KABA



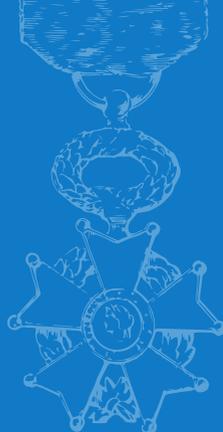
Sidiki KABA

RECEVANT DES MAINS DE FRANÇOIS
HOLLANDE ALORS PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LES INSIGNES DE
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

Ministre des Forces Armées depuis le 7 avril 2019, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'extérieur (7 septembre 2017 au 7 avril 2019), Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (2 septembre 2013 au 7 septembre 2017), Me Sidiki KABA a eu l'honneur de se voir confier par le Président Macky SALL le privilège immense de diriger successivement trois ministères de souveraineté de l'Etat du Sénégal : la Justice, la Diplomatie et la Défense. Cet HONNEUR consacre le mérite, la compétence et le sens de l'intérêt général d'un homme de valeur. C'est cette reconnaissance internationale qui lui a valu de recevoir de la France, des mains du Président François Hollande, le 6 novembre 2015 à l'Elysée, les insignes de commandeur de la légion d'honneur. Nous reproduisons ici, in extenso, le discours et les temps forts de cette remise de la plus haute décoration honorifique française.

**REMISE DES INSIGNES DE COMMANDEUR
DE LA LÉGIION D'HONNEUR DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE À
M^e SIDIKI KABA**





Depuis 2013 vous êtes le ministre de la justice du Sénégal. Vous y montrez que gouverner, ce n'est pas abdiquer ses principes, c'est les froter à l'épreuve de la réalité. Au Sénégal, dans les institutions de coopération africaine et à la CPI dont vous présidez aujourd'hui l'assemblée parlementaire des États parties, vous continuez à défendre un monde fondé sur le droit, respectueux des libertés et dans lequel la dignité de tous est garantie.

Vous défendez l'esprit des lois de Dakar à La Haye, vous le faites en français et quand vous menez ce combat, la France est toujours à vos côtés. C'est la raison pour laquelle elle vous honore aujourd'hui.

"Extrait du discours du Président Hollande"

M^r Sidiki Kaba, Hélène Legall directrice
Afrique de l'Elysée, Thomas Melonio
conseiller de M^r François Hollande



M^r Sidiki Kaba , M^{me} Christiane Taubira Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice Française

Remise des insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur



Photo officielle après Remise des insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur

François Hollande
Président de la République Française

“



”

Sidiki Kaba
Ministre de la Justice du Sénégal

Discours du président François Hollande



Sidiki KABA,

Vous êtes le Ministre de la Justice du Sénégal.

Vous êtes né à Tambacounda, une ville de l'est du Sénégal, dans l'intérieur des terres. Vous avez grandi dans une famille qui vous a poussé à juste raison à faire des études. Vous êtes allé au lycée à Dakar, et vous avez découvert les grands écrivains de la littérature française, c'est-à-dire les écrivains universels : MONTESQUIEU pour la séparation des pouvoirs, Victor HUGO pour la défense des plus faibles et Albert CAMUS pour les libertés. Dans les livres vous avez découvert ce combat-la, ce combat qui peut décider du sens d'une vie. Vous avez étudié la Philosophie, les lettres et enfin le droit.

Et comme Léopold SEDAR SENGHOR vous avez étudié le Français pour enseigner. Et enseigner le Français, c'était une occasion. Vous avez adhéré à Amnesty. Vous êtes devenu avocat.

En 1987, vous participez à la fondation de la première association de défense des droits humains du Sénégal. C'est comme cela que vous êtes entré en contact avec la FIDH, qui recherchait des correspondants en Afrique.

En 1990, vous devenez son représentant à la commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la CADHP, qui a été créée en 1987 pour promouvoir la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Vous étendez alors votre action à tout le continent. Comme avocat, vous défendez de nombreux militants des droits de l'homme, journalistes, opposants, victimes de l'arbitraire et des répressions, dans toute l'Afrique francophone. Vous avez représenté à la fois Laurent GBAGBO et Alassane OUATTARA, car votre camp c'est celui des droits de l'homme.

Au sein de la FIDH, vous vous investissez pour l'émergence d'une justice internationale. Vous êtes parmi les initiateurs de la coalition de 1995 qui a réuni 2 500 ONG pour la création d'une cour pénale internationale, ce vieux projet que porte la FIDH depuis 1927. Après la signature du statut de Rome en 1998 qui a institué la CPI, votre action a été décisive pour faire du Sénégal le premier pays du monde à ratifier ce texte.

Vous avez accompagné les victimes des exactions en République démocratique du Congo dans le procès qui aboutira au premier jugement de la CPI en 2006. Vous avez réuni des preuves pour aider la CPI à ouvrir des enquêtes préliminaires au Honduras, en Colombie, en Centrafrique et au Mali.

Et vous n'avez cessé de défendre le rôle de la CPI face aux critiques, venant d'Afrique, de ceux qui vivent mal de voir que la totalité des procès instruits par la Cour l'a été à l'encontre de dirigeants du continent, faute que sa compétence soit réellement universelle.

Mais vous rappelez également que la vocation de la CPI est d'être subsidiaire. C'est la raison pour laquelle vous vous battez aussi pour que les crimes contre l'humanité soient d'abord poursuivis par les juridictions ordinaires du pays ou du continent où ils se sont déroulés. C'est ainsi que, de 1999 à votre entrée au gouvernement, vous avez représenté les



*intérêts des victimes tchadiennes du régime d'Hissène Habré.
Le procès de ce dictateur se déroule en ce moment à Dakar.*

*Vous devenez en 2001 le premier président non européen
de la FIDH. Cette élection a marqué une nouvelle étape dans
l'internationalisation de la Fédération.*

*Le nombre d'organisations membres de la FIDH est passé de
116 à 166. Vous avez renforcé sa présence et son influence
auprès des institutions internationales et régionales. Vous
l'avez mobilisée dans de grandes campagnes, contre les
violences faites aux femmes – en 1999, vous avez obtenu du
Sénégal l'interdiction de l'excision –, pour la démocratie et
le développement de l'état de droit, contre l'impunité des
dictateurs et des criminels contre l'humanité.*

*Depuis 2013 vous êtes le ministre de la justice du Sénégal.
Vous y montrez que gouverner, ce n'est pas abdiquer ses
principes, c'est les froter à l'épreuve de la réalité. Au Sénégal,
dans les institutions de coopération africaine et à la CPI dont
vous présidez aujourd'hui l'assemblée parlementaire des
États parties, vous continuez à défendre un monde fondé sur
le droit, respectueux des libertés et dans lequel la dignité de
tous est garantie.*

Sidiki KABA,

*Vous défendez l'esprit des lois de Dakar à La Haye, vous le
faites en français et quand vous menez ce combat, la France
est toujours à vos côtés. Le Sénégal peut être fier de vous.
C'est la raison pour laquelle elle vous honore aujourd'hui.*

Sidiki KABA





En compagnie du Ministre
d'Etat, M^r Ahmath Dansokho



En compagnie de l'ambassadeur
du Sénégal en France



En compagnie de son épouse de M^r et M^{me} Albert Bourgi



En compagnie du Secrétaire Général du Ministère de la Justice et du 1^{er} Président de la Cour Suprême du Sénégal



En compagnie de M^r Ndiagna Ndiaye, administrateur de sociétés, de M^{me} Yamina Benguigui, ancienne ministre de la francophonie et de l'ambassadeur du Togo à Paris M^r Calixte Batoussie Madjoulba.

RESUMÉ DE CARRIÈRE

◇ FONCTIONS INTERNATIONALES

2018-2014 : Président de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la CPI ;

Depuis 2007 : Président d'honneur de la Fédération Internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ;

2007-2001 : Président de la FIDH ;

2007-2001 : Vice-président du Centre africain pour les études des droits de l'Homme et de la démocratie (ACDHRS) ;

Depuis 2006 : Président d'honneur de l'ACDHRS ;

1998-2001 : Vice-président de la FIDH ;

1990-1997 : Représentant de la FIDH auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ;

Depuis 1995 : Président du centre africain pour la prévention des conflits ;

1995 : Fondateur et membre du Comité exécutif de l'ACDHRS ;

1992 : Fondateur et membre du Bureau de l'union africaine des droits de l'Homme.

◇ FONCTION GOUVERNEMENTALE

Depuis le 7 avril 2019 : Ministre des Forces Armées ;

2019-2017 : Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ;

2017-2013 : Garde des Sceaux Ministre de la Justice.

◇ FONCTIONS NATIONALES

2012-2013 : Membre de la Commission nationale de réforme des institutions (CNRI)

Depuis 2000 : Président d'honneur de l'Organisation nationale des droits de l'Homme (ONDH) ;

2000-2007 : Enseignant associé auprès de l'Université Evry Val d'Essonne ;

1995-2001 : Président de l'ONDH ;

1997-2003 : Conférencier auprès de l'Ecole nationale des Officiers d'active ;

1995-1997 : Membre expert du Comité sénégalais des droits de l'Homme ;

1996/2002/2007 : Enseignant associé auprès de l'Institut des droits de l'Homme et de la paix de l'Université de Dakar ;

1987-1995 : Vice-président de l'ONDH ;

1985-2000 : Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau du Sénégal ;

Depuis 1980 : Avocat inscrit au Barreau de Dakar.

◇ DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- 2018** : Grand Officier de l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg ;
- 2018** : Médaille d'honneur de l'Administration Pénitentiaire du Sénégal ;
- 2016** : Cauris de l'Excellence ;
- 2015** : Commandeur de la Légion d'honneur – France ;
- 2011** : Chevalier de l'Ordre National du Mali ;
- 2011** : Médaille de reconnaissance pour services rendus à la Tunisie ;
- 2007** : Certificat de reconnaissance de l'ACDHRS ;
- 2007** : Médaille de la liberté de l'Association du 25 avril 1974 – Portugal ;
- 2004** : Lauréat du Sédar Action civile du journal NH – Sénégal ;
- 2004** : citoyen d'honneur de la ville de Quito – Equateur ;
- 2003** : Lauréat du prix pour la promotion de la culture de la démocratie en Afrique, décerné par l'Observatoire panafricain de la démocratie (OPAD) – Togo ;
- 2002** : Officier de la légion d'honneur – France ;
- 2001** : Chevalier de l'Ordre national du Lion – Sénégal.

◇ PUBLICATIONS D'AUTEUR

- 2012** : Afrique de l'Ouest : conjuguer la paix, la sécurité et la justice pour construire un espace respectueux des droits de l'Homme (FIDH) ;
- 2010** : La Justice universelle en question, justice de blancs contre les autres ?
- 1998** : Défendre la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;
- 1997** : Les droits de l'Homme au Sénégal (collection xam sa yoon) ;
- 1996** : Les droits de l'Homme en Afrique à l'aube du XXIème siècle (xam sa yoon).

◇ PUBLICATIONS COLLECTIVES

- 2017** : Les Acteurs de la Justice de 1960 à nos jours ;
- 2017** : Manuel de Déontologie des Magistrats du Sénégal ;
- 2017** : Les innovations majeures de la loi organique portant Statut des Magistrats ;
- 2017** : Les Réformes majeures entreprises dans le Secteur de la Justice ;
- 2017** : Les nouvelles action menées dans le secteur de la Justice
- 2017** : La Constitution de la République du Sénégal
- 2017** : Première publication de la Revue du Centre pour le Renforcement de l'Etat de Droit et des Institutions judiciaires créé en partenariat avec le Rule PG Law and Anti-Corruption Center (ROLACC) du Qatar
- 2017** : Justice : les mots clés
- 2016** : Décret Médiation-Conciliation ;
- 2013** : Déterminants des conflits et nouvelles formes de préventions, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Pierre Vettovaglia ;
- 2008** : Coordinateur du chapitre Afrique du Rapport annuel 2007 de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme ;

- 2001-2007** : Coordinateur du Rapport annuel de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme ;
- 2004** : Directeur de publication et préface de « 10 clés pour comprendre et utiliser la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, Un guide pratique pour les victimes de violations des droits de l'Homme et des défenseurs des droits de l'Homme » FIDH ;
- 2004** : Directeur de publication et préface de « Le NEPAD et le MAEP à l'épreuve des droits de l'Homme, Guide pratique à destination de la société civile » FIDH ;
- 1999** : "Mitterrand et l'Afrique" ;
- 1997** : "L'Observatoire national des élections (ONEL)".

Résumé des Combats pour les droits menés par Sidiki Kaba



Lutte contre les violences faites aux femmes

Il a contribué à l'adoption en 1999 de la loi contre l'excision au Sénégal et dans d'autres pays.

Combat pour l'abolition universelle de la peine de mort

Il a activement participé à la campagne pour l'abolition de la peine de mort au Sénégal, au Togo, au Rwanda, et dans plusieurs autres pays en Afrique et dans le Monde.

Engagement en faveur de la création de la Cour pénale internationale

Il est membre fondateur, en 1995 à New York, de la Coalition pour la CPI qui regroupe 2500 organisations non gouvernementales, et a contribué à la campagne ayant abouti à la ratification du Statut de Rome par le Sénégal comme 1^{er} Pays au Monde. Il a introduit, en tant que Président de la FIDH, la requête ayant abouti à la 1^{ère} décision de la CPI le 17 janvier 2006.

Défense de la liberté de la presse

Il a défendu plusieurs journalistes dans son Pays, mais aussi en Afrique (Burkina Faso : Affaire Norbert Zongo).

Assistance juridique et judiciaire des opposants

Il a apporté une assistance juridique et judiciaire aux opposants d'Afrique et d'ailleurs : Laurent Gbagbo, Alassane Ouattara, Alpha Condé, Idrissa Seck, etc.

Garantie de l'accès des victimes à la justice

Il a défendu les intérêts des victimes tchadiennes du régime d'Hissène Habré ; des victimes guinéennes des événements du 28 septembre 2009 ; des victimes ivoiriennes de la crise post-électorales de 2010, etc.

Vulgarisation et maîtrise des instruments nationaux, régionaux et internationaux des droits de l'homme

Il a enseigné et fait des conférences dans des écoles, des universités, etc., a publié plusieurs ouvrages et contributions sur les droits humains.

Promotion et défense des Droits Humains

Il est Fondateur de plusieurs organisations non gouvernementales : le Centre africain pour les études des droits de l'Homme et de la démocratie (ACDHRS), l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH), le Centre Africain pour la Prévention et la Résolution des Conflits (CAPREC).

Défenseur des droits des Défenseurs des Droits Humains :

Il a défendu les défenseurs burkinabè, congolais, mauritaniens, Colombiens. Il a contribué à l'adoption de la déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains de 1998.

Lutte contre la torture

Il a mené une action multiforme contre la torture et les traitements inhumains et dégradants. Il a soutenu les victimes mauritaniennes contre le Capitaine Ely Ould Dah et a obtenu avec la FIDH en France la 1^{ère} décision (Cour d'Assises de Nîmes) le 1^{er} juillet 2006 en matière de compétence universelle.

